Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Consulat Général de France à Moscou

(Dernière mise à jour: 24/02/2016)

DEMANDE DE VISA LONG SEJOUR STAGIAIRE SALARIE

- **Pour Moscou, le dépôt des demandes de visas a lieu au centre France Visas VFS (64 Prospekt Mira).**
- **La prise de rendez-vous** se fait au centre France Visa (+7 499 703 49 74).
- **Pour les dépôts des demandes de visas en région, il convient de consulter** http://www.vfsglobal.com/France/Russia/
- Les pièces du dossier doivent être présentés en deux jeux séparés : un jeu avec les originaux qui vous seront rendus et un jeu avec des photocopies ;
- Document ou photocopie manquant = dossier incomplet = risque élevé de refus de visa ;
- Frais de dossier (non-remboursables) : contrevaleur de 99 euros.
- **Tous les documents en russe, sauf les passeports et les assurances, doivent être traduits en français et notariés**

LISTE DES PIECES A PRESENTER PAR LE STAGIAIRE SALARIE
EN DEUX JEUX SEPARES (ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES) DANS L'ORDRE SUIVANT

	1.	**1 formulaire OFII** (Office français de l'immigration et de l'intégration) téléchargeable sur le site Internet du Consulat général de France (www.ambafrance-ru.org) dûment complété
☐	2.	2 **formulaires** de demande de visa de long séjour dûment remplis et signés
	3.	3 **photographies** d'identité récentes aux normes dont 2 collées sur les formulaires
☐ ☐ ☐	4.	**Passeport** international (émis il y a moins de 10 ans ayant encore au minimum 1 an et 3 mois de validité et disposant d'au moins 3 pages vierges) + photocopie des pages d'identité du passeport et de toutes les pages portant des visas et des tampons; **Passeport national +** photocopie de toutes les pages portant des annotations ou des tampons.
	5.	**Convention de stage tripartite** entièrement remplie, établie par un **établissement agréé** et portant le **cachet de la DIRECCTE**
☐ ☐	6.	justificatifs des moyens de subsistance pour la durée du stage : les moyens d'existence doivent correspondre au montant mensuel du salaire minimum de croissance, calculé sur la base de la durée légale du travail (1343 ,77 euros au 1er/01/2010). Ces ressources doivent être justifiées par une attestation de maintien de la rémunération par l'employeur et par la gratification, les allocations ou les avantages en nature versés par l'entreprise d'accueil. En principe la convention de stage mentionne le montant des ressources disponibles. • ou justificatif du bénéfice d'un **programme de coopération de l'UE ou intergouvernemental**
☐	7.	Hébergement en France : document précisant les conditions d'hébergement du demandeur de visa pendant son stage : • s'il s'agit d'un hôtel : réservation et ressources nécessaires pour couvrir les frais ; • s'il s'agit d'un hébergement chez un particulier : attestation sur l'honneur + quittance + CNI; • s'il s'agit d'un hébergement dans un établissement (ou une institution) ou fourni par un établissement (ou une institution) : attestation de l'établissement ou de l'institution ; • ou une lettre fournissant une explication crédible relative aux conditions d'hébergement. **Dans tous les cas, le demandeur doit fournir l'adresse du lieu où il sera hébergé à son arrivée en France, même s'il s'agit d'une adresse provisoire**.
	8.	**Couverture médicale en France** : tout document attestant d'une couverture médicale pendant le séjour en France

☐ Inscription et renseignement: http://www.vfsglobal.com/France/Russia/
Le cas échéant, d'autres documents supplémentaires peuvent être demandés
Il est rappelé que la présentation d'un dossier complet n'entraine pas nécessairement la délivrance du visa